



# PASS'FAMILLE ASSOS 2024 – 2025

## FORMULAIRE DE DEMANDE

### A qui s'adresse cette aide ?

Aux **enfants bailleulois âgés de 2 à 11 ans**, qui souhaitent s'inscrire dans une **association bailleuloise artistique, culturelle ou sportive**.

### Comment utiliser cette aide :

Elle ne sera accordée qu'une fois par année scolaire et par enfant et sera plafonnée au coût total payé par la famille pour l'adhésion de l'enfant.

**Ex. : L'adhésion au club est de 60 €. Si la famille a le droit à un coupon de 80 €, l'aide de la Ville sera au maximum de 60 €.**

### Comment est calculée cette aide ?

En fonction du quotient familial. Ces derniers ont été regroupés en 10 tranches selon la répartition suivante :

Niveau d'aide	Quotient familial	Montant de l'aide ville aux familles	<b>Calculer son quotient familial</b>  (ressources annuelles imposables avant <a href="#">abattement</a> - abattements sociaux) / 12 / nombre de parts
N°1	000-350	100€	
N°2	351 -550	80€	
N°3	551-700	60€	
N°4	701-900	40€	
N°5	901-1200	30€	
N°6	1201-1500	25 €	
N°7	1501-1800	20 €	
N°8	1801-2000	15 €	
N°9	2000-2500	10 €	
N°10	2501 et +	5 €	

### 4. Procédure de remise des coupons :

Vous devez compléter le formulaire ci-après avec les informations nécessaires à l'instruction de votre demande.

Le document doit être renvoyé :

- par mail à l'adresse : [passfamilleassos@ville-bailleul.fr](mailto:passfamilleassos@ville-bailleul.fr)
- par courrier adressé à Mairie de Bailleul, Hôtel de ville Grand'Place Charles De Gaulle BP9 59270 Bailleul
- en déposant à l'accueil de l'hôtel de ville

Afin de vérifier les critères de délivrance des coupons, nous avons besoin de votre numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales qui indique votre quotient familial

Les services de la Ville instruisent la demande et vous envoient le ou les coupons nominatifs par mail ou par courrier à remettre à l'association.



## DEMANDE DE RENSEIGNEMENT PASS'FAMILLE ASSOS 2024/2025

### Aide réservée aux bailleulois

(Document à **compléter précisément, lisiblement** et à signer par la famille)

**A transmettre au plus tard le 31/10/2024**

**Nom et prénom du responsable légal :**

**Adresse :**

**Ville :**

**Adresse mail :** \_\_\_\_\_ **Téléphone :**

**N° d'allocataire CAF :**

**Quotient Familial**

Ou joindre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022

Bénéficiez-vous de l'ARS (Allocation de rentrée scolaire) : oui  non

**Vous recevrez le ou les coupons uniquement par courrier.**

Autres informations importantes à nous communiquer :

#### Enfant(s) concerné(s) par cette demande

Nom	Prénom	Date de naissance	Association souhaitée

**Veillez à tenir compte des dates d'inscription de chaque association.**

Fait à \_\_\_\_\_, le

Signature :

Les informations collectées sont réservées à l'usage de la Ville de Bailleul pour le traitement des demandes et réalisation de statistiques et n'ont pas vocation à être transmises à des tiers ou à en faire un usage commercial